



RCS : CHARTRES

Code greffe : 2801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1965 B 00012

Numéro SIREN : 806 520 128

Nom ou dénomination : A. TRIBOUILLET & CIE-CHARTRES BIERES

Ce dépôt a été enregistré le 10/02/2014 sous le numéro de dépôt 556

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CHARTRES

CS 40229 - 22 Boulevard Chasles
28008 CHARTRES Cedex
Tél : 02.37.84.00.25 - Fax : 02.37.84.02.75
INTERNET : www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

A. TRIBOUILLET & CIE-CHARTRES BIERES

4 rue Joseph Cugnot
ZA de Chartres Gellainville
28630 Gellainville

V/REF :

N/REF : 65 B 12 / 2014-A-556

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE CHARTRES certifie qu'il a reçu le 10/02/2014, les actes suivants :

Extrait de procès-verbal d'assemblée générale mixte en date du 20/12/2013

- Changement de Président - Non renouvellement du mandat du Directeur Général -

Concernant la société

A. TRIBOUILLET & CIE-CHARTRES BIERES

Société par actions simplifiée

4 rue Joseph Cugnot

ZA de Chartres Gellainville

28630 Gellainville

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2014-A-556 le 10/02/2014

R.C.S. CHARTRES 806 520 128 (65 B 12)

Fait à CHARTRES le 10/02/2014,

LE GREFFIER



A. TRIBOUILLET et Cie - CHARTRES BIERES
SAS au capital de 1 000 000 €
Siège social : 4, rue Joseph Cugnot
ZA Chartres – Gellainville
28630 – GELLAINVILLE
806 520 128 R.C.S. CHARTRES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
GENERALE MIXTE
DU 20 DECEMBRE 2013

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire constate la démission de :

- Monsieur Laurent TRIBOUILLET en sa qualité de Président, président du directoire,
- Madame Marie GUYARD en sa qualité de directeur général,

Avec prise d'effet au 20 décembre 2013.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire,

Décide, conformément à l'article 15 des statuts, de désigner la société **M4L5**, Société par actions simplifiée au capital de 2 000 000 €, divisé en 200 000 actions de 10 € chacune, siège social, 4, rue Joseph Cugnot, 28630 GELLAINVILLE (Eure et Loir),

**Président de la Société A. TRIBOUILLET et Cie - CHARTRES BIERES pour
une durée indéterminée, à compter du 20 décembre 2013.**

La société M4L5 sera représentée par Monsieur Laurent TRIBOUILLET.

L'assemblée générale prend acte de la décision du Conseil de surveillance de ne pas renouveler le mandat de directeur général.

En conséquence, conformément à l'article 16 des statuts, le Président de la société assumera également la fonction de directeur général unique.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

En t/pe conforme à l'original

